

## Arrêté ministériel portant désignation des membres du Conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

A.M. 23-05-2019

M.B. 13-09-2019

Le Ministre de l'aide à la jeunesse,

Vu le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, notamment ses articles 126 à 128 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 16 janvier 2019 relatif au conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse ;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme de cinq ans ;

Considérant l'appel à candidature du 1<sup>er</sup> février 2019 ;

Considérant que l'ensemble des candidatures déposées ont été examinées au regard des exigences de l'article 127 du décret précité,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres effectifs et suppléants du conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse pour un terme de cinq ans :

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Chargés de prévention	Monsieur Philippe Toussaint	Monsieur Solayman Laqdim
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	ANCE	Monsieur Roger Denis	Monsieur Khaled Boutaffala
	FASE	Monsieur Laurent Demoulin	Madame France Vilain
	FEMMO	Madame Bénédicte Hendrick	Monsieur Frédéric Launoy
	FIPE	Monsieur Marc De Koker	Madame Christelle Trifaux
	FISSAAJ	Monsieur Philippe Renard	Monsieur Olivier Body
	FLAJ	Madame Hélène Eggen	Madame Bernadette Groesmans
	FSF	Madame Isabelle Druitte	Madame Sophie Detournay
	FSP protutelle	Madame Martine Balbourg	Monsieur Eienne Matagne
	FSP	Monsieur John De Vriese	Monsieur Joël Veugelen

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
	FSPF	Monsieur Christian Pringels	Monsieur Guy De Backer
	GAAJ	Monsieur Serge Lahaye	Madame Najla Derouiche
	GASMAES	Monsieur Denis Xhrouet	Monsieur Cédric Lebon
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Syndicat privé CGSLB	Monsieur Mohamed Hadi	Madame Inès Dubois
	Syndicat privé CSC	Madame Julie Cornille	Madame Edith Dubois
	Syndicat privé SETCa FGTB	Madame Virginie Lago Senra	Monsieur Denis Eyckmans
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>o</sup>	Syndicat public CGSP	Madame Patricia Vermoote	Madame Sandrine Micca
	Syndicat public CSC	Madame Marie Tillière	Madame Nadia Modugno
	Syndicat public SLFP	Monsieur Tristan Poulain	Monsieur Daniel Falise
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Conseil de la jeunesse	Madame Stéphanie Willems	Madame Sarah Glarner
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	ONE		
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 7 <sup>o</sup>	SOS Enfants	Monsieur Bernard Parmentier	Madame Françoise Hoornaert
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 8 <sup>o</sup>	Administration de la culture, compétence en matière de jeunesse	Madame Françoise Verheyen	
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 9 <sup>o</sup>	Coordinateur de l'équipe des facilitateurs au sens du décret du 21 novembre 2013 organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'aide à la jeunesse en faveur du bien-être des jeunes à l'école, de l'accrochage scolaire, de la prévention de la violence et de l'accompagnement des démarches d'orientation	Le coordonnateur/trice en charge de l'équipe des facilitateurs	
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 10 <sup>o</sup>	Conseil supérieur de l'adoption		
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 11 <sup>o</sup>	Conseiller de l'aide à la jeunesse	Madame Valérie Latawicz	Madame Lucie Vasko

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
	Conseiller de l'aide à la jeunesse	Monsieur Paul Villers	Madame Aziz Haloui
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 12°	Directeur de la protection de la jeunesse	Monsieur Fabrice Roland	Madame Catherine Carre
	Directeur de la protection de la jeunesse	Madame Marie-Dominique Ruffin	Madame Christine Jacquemart
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 13°	Délégués des services de l'aide à la jeunesse et des services de la protection de la jeunesse		
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 14°	Directeur des institutions publiques	Madame Anita Vaassen	Monsieur Didier Delbart
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 15°	CPAS, présenté par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie	Madame Ariane Michel	
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 16°	CPAS, présenté par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale	Monsieur Olivier Gatti	
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 17°	RWLP	Madame Ann-Françoise Janssen	Madame Christine Mahy
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 18°	Forum Bruxellois contre les inégalités	Madame Fanny Laurent	Monsieur Nicolas De Kuyssche
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 19°	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Monsieur Pierre-André Hallet	Madame Michèle Meganck
	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Madame Régine Cornet d'Elzuis	Madame Florence Reusens
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 20°	Parquet général	Monsieur Pierre Rans	Madame Geneviève Robesco
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 21°	Conseiller d'une chambre de la jeunesse d'une cour d'appel	Madame Anna Jannone	Madame Béatrice Chapaux
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 22°	Avocat spécialisé dans le domaine de l'aide à la jeunesse	Monsieur Amaury De Terwangne	Madame Caroline Pépin
	Avocat spécialisé dans le domaine de l'aide à la jeunesse	Madame Cécile Delbrouck	Madame Virginie Luise
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 23°	4 personnes du secteur de la recherche scientifique	Monsieur Dominique De Fraene Madame Isabelle Ravier	/

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
		Monsieur Bruno Humbeeck Madame Cécile Mathys	
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 24°	Un représentant désigné par chaque ministre ayant dans ses attributions une ou plusieurs des compétences suivantes : la prévention, l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse, l'enfance, la jeunesse, l'éducation		/
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 25°	Fonctionnaire dirigeant ou son délégué		/
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 26°	Délégué général ou son représentant		/
Article 127, alinéa 1 <sup>er</sup> , 27°	Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse	Monsieur François Moors	/

**Article 2.** - Philippe TOUSSAINT est nommé président du conseil communautaire. Madame Isabelle Druitte et Madame Ariane Michel sont nommées vice-présidentes du conseil communautaire.

**Article 3.** - L'arrêté ministériel du 4 février 2014 portant désignation des membres du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse est abrogé.

**Article 4.** - Le présent arrêté produit ses effets le 12 juin 2019.

Bruxelles, le 23 mai 2019.

Le Ministre,  
R. MADRANE